**A**SSOCIATION **Q**UEVEN **A**THLETISME **56**

 Complexe sportif du Ronquedo 56530 Quéven .quevenathletisme56@gmail.com

CHARTE DU CLUB - SAISON 2021/2022

Cette charte a pour but de définir le rôle de chacun dans le club et de permettre un bon fonctionnement de celui-ci.

Pour pratiquer l’athlétisme dans un bon esprit, les membres du club (toutes catégories confondues) se doivent de respecter cette charte. En cas de non respect de celle-ci, des sanctions pourront être prises (exclusion temporaire ou définitive du club).

Merci aux parents de la lire et d’en discuter avec leurs enfants avant de la signer.

**L’athlète :**

Doit :

- Respecter les horaires d’entraînement.

- Avoir une tenue adaptée à l’activité sportive et à la météo.

- Respecter les règles, l’entraîneur et les dirigeants.

- Respecter les entraînements dispensés par son propre entraîneur et non par une autre personne

- Respecter les autres athlètes. Etre sérieux et assidu aux entraînements.

- Respecter le matériel et les locaux.

- Porter **obligatoirement** le maillot du club lors des championnats **et** s’inscrire aux compétitions et épreuves diverses sous le nom du club.

- les athlètes qualifiés aux championnats qui déclareront forfait **sans prévenir le président** (sauf avis médical) devront s’acquitter de l’amende.

- Informer l’entraîneur ou les dirigeants d’éventuels problèmes (santé, conflits…)

- chaque licencié s’engage à ***s’investir et à aider à au moins*** une manifestation du club ***et à participer*** aux cross, compétitions et interclubs

**L’entraîneur :**

Doit :

- Préparer physiquement et techniquement les athlètes. Connaître les règles de l’athlétisme et les faire appliquer.

- Veiller à la sécurité et à l’intégrité des athlètes sur le stade.

- Prendre en compte tous les athlètes quelque soit leur niveau.

- Sensibiliser l’athlète au respect et à la bonne utilisation du matériel et des locaux.

- Informer ses athlètes sur les futures compétitions et préparer les inscriptions. **Prévenir** le bureau avant tout déplacement avec les athlètes mineurs.

- Accompagner, conseiller et diriger ces athlètes lors des compétitions.

- Remonter au bureau tout conflit, tout problème détecté.

- S’assurer du bon ordre et du bon état des locaux en fin de séance.

-Quitter les lieux une fois que tous les jeunes athlètes aient été récupérés par les parents, y compris lors du retour de compétition.

**Les dirigeants :**

Ont le pouvoir décisionnel du club et la responsabilité de son bon fonctionnement, pour cela ils doivent :

- S’assurer que l’encadrement des athlètes est exercé par des intervenants compétents et respectueux de l’esprit sportif.

- Promouvoir l’esprit sportif et l’esprit de solidarité.

- Aider au perfectionnement des entraîneurs et officiels.

- Prendre des décisions fermes pour éviter et/ou régler tout conflit.

- Etre présents aux réunions du bureau ou prévenir en cas d’absence.

**Les parents :**

Il est important qu’une collaboration existe entre les parents et le club. Les parents soucieux du développement et de l’épanouissement de leur enfant doivent s’intéresser à leur activité en adoptant les comportements suivants :

- **Veiller et vérifier** à ce que les entraîneurs soient bien présents lors des entraînements avant de laisser leurs enfants sur le lieu d’entraînement.

- Informer l’entraîneur ou le club de tout problème médical survenant sur leurs enfants (douleurs, maladie, allergie, contre indication, …)

- **Prévenir** l’entraîneur en cas d’absence prolongée de leur enfant.

- Encourager leurs enfants à respecter la charte du club et aider leurs enfants à développer leur esprit sportif.

- Juger objectivement les possibilités de leurs enfants et en discuter avec l’entraîneur.

- Respecter les règles et l’autorité de l’entraîneur ou des dirigeants.

- Favoriser la participation et accompagner dans la mesure du possible leur enfant aux compétitions.

- Participer à la vie du club (aide dans les déplacements, bénévole dans l’organisation de manifestations, officiels, ….).

- Etre ponctuel et respecter les horaires.

- Veiller à bien renseigner les numéros de téléphone et adresse mail.

-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------✁

**CHARTE DU CLUB - SAISON 2021/2022**

***Coupon à rapporter lors de l’inscription***

Nom /Prénom de l’athlète :………………………………………………………………………………………………………………

Signature : Des parents*:*  De l’athlète :

 ou du représentant légal (pour les mineurs)